



SÉANCE DU JEUDI 19 MAI 2011

Séance des questions orales sans débat

Question de M. Michel Ménard à M. Luc Chatel, ministre de l'Éducation Nationale

« Monsieur le Ministre,

Le bilan de cette année scolaire est particulièrement inquiétant, comme en témoignent les nombreuses mobilisations de la communauté éducative dans mon département comme sur l'ensemble du territoire national.

Enseignants et parents d'élèves ne cessent en effet de dénoncer au gré de leurs mobilisations, non seulement le manque de moyens, mais aussi la mauvaise organisation et l'absence de continuité pédagogique dont est victime l'Éducation Nationale.

Plus de 60 000 suppressions de postes en trois ans, fermetures de classes, absence de formation initiale, problèmes de remplacement, suivi pédagogique disparate, suppression de RASED, d'EVS et d'AVS : telles sont les conséquences d'une politique comptable qui ne répond en rien aux besoins réels des établissements et des élèves.

Sous couvert d'une politique « d'optimisation » et de « rationalisation » de l'offre éducative, vous prévoyez pourtant de supprimer 16 000 nouveaux postes à la rentrée 2011, alors que tous les rapports convergent pour souligner le nécessaire renforcement de l'encadrement des élèves.

Les mesures qui risquent d'être prises localement suscitent par conséquent de nouvelles inquiétudes puisqu'elles ne feront qu'aggraver les conditions d'exercice des personnels enseignants et accentuer les difficultés de formation et de qualification des élèves.

Pour l'académie de Nantes, près de 80 emplois doivent être supprimés à la rentrée 2011 alors qu'il y aura environ 4700 élèves supplémentaires et que le « simple maintien des conditions actuelles d'encadrement » aurait nécessité la création d'au moins 400 postes.

Dans le 1er degré, avec une augmentation de 502 élèves, ce sont 71 postes qui doivent être supprimés. Dans le 2nd degré, aucun poste ne sera créé malgré l'arrivée de 4385 élèves supplémentaires !

Vous arguez fréquemment que « tout n'est pas affaire de moyens », mais cette diminution continue des effectifs constitue une réalité particulièrement alarmante, comme le confirment les constats établis en mai 2010 par la Cour des Comptes qui évoque une sous dotation de 15 % pour l'école primaire et de 5% pour l'école maternelle par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE.

Dans mon département, de nombreux parents d'élèves ont occupé les écoles à plusieurs reprises. Désormais, ce sont les enseignants stagiaires, organisés en « Collectif Stagiaire Impossible 44 » qui dénoncent cette politique d'abandon de la profession.

Il est urgent d'agir et de renoncer à cette politique purement comptable et uniquement fondée sur une logique d'économie budgétaire, pour que l'éducation redevienne enfin une priorité nationale.

Il est temps, Monsieur le ministre, de mettre en œuvre des mesures adaptées qui tiennent compte des besoins spécifiques des territoires et des établissements déjà gravement mis en difficulté par les suppressions de postes.

Monsieur le ministre, allez-vous enfin entendre le désarroi de la communauté éducative et la colère des parents d'élèves? Comptez-vous enfin corriger les mesures de redéploiement annoncées pour notre académie? »